

grand Apôtre est le titulaire de la Cathédrale, et deux paroisses importantes du diocèse l'invoquent comme leur patron céleste (St Jacques à Montréal et St-Jacques de l'Achigan).

Vous donnerez connaissance des Lettres Apostoliques et du dispositif suivant aux fidèles confiés à vos soins, et vous les exhorterez instamment à participer à l'Indulgence Plénière accordée par Notre Saint Père.

1<sup>o</sup> Je fixe le Dimanche 19 juillet prochain, comme étant le jour où les fidèles du diocèse qui auront rempli les conditions posées dans les Lettres apostoliques pourront gagner l'Indulgence Plénière.

2<sup>o</sup> Pour ce qui est de la visite des Eglises, pour la ville et la banlieue de Montréal, on devra visiter l'Eglise Cathédrale, ou l'Eglise Saint-Jacques, Rue Saint-Denis. Pour ce qui est de la campagne, on visitera l'Eglise paroissiale de chaque endroit.

Les paroisses qui sont dans le voisinage de Saint Jacques de l'Achigan sont invitées à y aller en pèlerinage dans le cours de l'octave, du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août.

Les communautés Religieuses pourront faire leur visite dans leurs Eglises respectives.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal, en date du 4 juin 1885, ont été nommés :

M. J. Bte Beauchemin, vicaire à Saint-Joseph de Soulanges (les Cèdres) ; M. J. E. Beaudoin, chapelain de l'Académie de Berthier. Le 8 juin, M. A. Castonguay, nommé vicaire à Sainte-Cunégonde.

La procession du T. S. Sacrement qui n'avait pu sortir dimanche matin à cause du mauvais temps, a eu lieu à l'issue des vêpres, favorisée par un temps magnifique.

Sur tout le parcours se pressait une foule nombreuse, pieusement recueillie, heureuse d'affirmer de nouveau la profondeur et la sincérité de sa foi. Dans les rangs de la procession se trouvaient confondues toutes les classes de la société, représentées par les diverses congrégations d'hommes et de femmes, qui avaient tenu à honneur de précéder, d'escorter et de suivre le Divin Sauveur. Spectacle imposant, s'il en fût.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, assistée de M. Lawrence, de Trenton, comme diacre et de M. Lawler, de Hartford, comme sous-diacre, portait le Saint Sacrement.

Derrière le dais marchaient les honorables Juges Mathieu et Jetté, M. le shérif Chauveau, M. le recorder de Montigny et une nombreuse députation du barreau, le bâtonnier en tête.

Les Zouaves pontificaux, sous le commandement du sergent G. Drolet formaient la garde d'honneur.

La procession fit station à l'église Saint-Patrice, où eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement.

A la rentrée de la procession à Notre-Dame, vers six heures, il y